VILLE DE
LA VERRIÈRE

Logement et hébergement social



La commune de La Verrière compte près de 1 500 logements sociaux gérés par 3 bailleurs sociaux. Les demandes de logement social se font via un formulaire à renouveler chaque année.

La commune compte environ 1 500 logements sociaux gérés :

- par la société HLM SEQENS pour la résidence du Bois de l'Étang (soit 616 logements),
- par la société Les Résidences Yvelines Essonne Orly-Parc I et II (soit 672 logements)
- par la société ADOMA pour la résidence sociale (soit 200 studettes).

Demande de logement social à La Verrière

Toute demande de logement (accès à un premier logement ou mutation) doit faire l'objet d'un dépôt de dossier par le biais du formulaire cerfa n°14069*05 accompagné à minima d'une pièce d'identité (plus votre dossier sera complet et plus il sera visible : voir liste de documents). Pour rester active, une demande de logement doit être renouvelée tous les ans.

Le formulaire peut être retiré en mairie ou téléchargé sur internet.

Infos pratiques

Les organismes HLM

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE
Bailleur qui gère le parc de logement social d'Orly Parc 1 et 2.
Agence de Plaisir/Rambouillet

54, rue Pierre Curie
78370

téléphone : 09 69 370 370

SEQENS
Bailleur qui gère le parc de logement social de la Résidence du Bois de l'Etang
12 Parvis du Colonel Arnaud Beltrame - 78007 Versailles Cedex
Tél. : 01 49 42 79 89

Résidence sociale ADOMA
2 Avenue des Noës - 78320 La Verrière
Tél. : 01 30 13 03 61
Dépôt de demande uniquement en ligne.

Documents

Liste des pièces justificatives pour DLS 2025

Liens utiles

Demande en ligne de logement
Dépôt de demande en ligne pour la résidence ADOMA

Recours DALO

Pour l’instruction d’un dossier logement (1re demande ou renouvellement) et pour toute information sur le suivi d’un dossier :
Prendre rendez-vous : actionsociale@mairie-laverriere.fr

- Accueil physique & téléphonique :
  Lundi 13H30 -17h30
  Du mardi au mercredi 8H30-12H et 13h30-17h30
  Jeudi 13H30-19h
  Vendredi 8H30-12H